

Document

Le Sénégal va-t-il s'embraser?

(Slateafrique.com)

27 octobre 2011

A quatre mois de l'élection présidentielle, la tension politique va crescendo. Les acteurs politiques sont à bout de nerfs. Les affrontements entre jeunes de l'opposition et du pouvoir se multiplient.

«Ça va péter»! Ce refrain du groupe de rap Pee-Frois, sorti en 2003, est sur le point de se matérialiser au regard de l'atmosphère politique tendue que traverse le Sénégal.

A nouveau, «*Le Sénégal traverse une grave crise. Une situation explosive*», avertit Cheikh Tidiane Gadio, ex-ministre des Affaires étrangères devenu un farouche opposant du président Wade, sur les ondes de RFI le 19 octobre dernier. La situation du pays, à quelques mois de l'élection présidentielle, semble chaotique.

L'opposition fait le tour des capitales pour alerter la communauté internationale sur la crise au Sénégal. Le mouvement du 23 juin (M23), (né au lendemain des manifestations de colère contre le projet de loi qui élit le président à 25% des voix), sillonne l'Europe et les Etats-Unis pour persuader les partenaires du Sénégal de mettre la pression sur Wade (au pouvoir depuis 2000) pour qu'il ne brigue pas un troisième mandat.

L'opposition et des organisations de la société civile ont récemment exigé qu'il annonce fin octobre le retrait de sa candidature qu'ils jugent anticonstitutionnelle, menaçant au cas échéant, de multiplier les manifestations de rue pour le forcer à ne pas se représenter. Le mouvement Y'en a marre a d'ores et déjà déroulé son nouveau plan d'attaque dénommé Fokkati (arracher en wolof). Ce groupe de jeunes rappers menacent de marcher sur le Palais présidentiel et de faire sortir Wade si jamais le Conseil Constitutionnel valide sa candidature.

Le Sénégal au temps des «tontons macoutes»?

Le 23 octobre dernier, des affrontements ont eu lieu entre les jeunes du M23 et ceux du Parti Démocratique Sénégalais (PDS) à Bambey, département situé dans la région de Diourbel, avec l'agression de la coordinatrice départementale du parti politique Luy Jot Jotna que dirige Cheikh Tidiane Gadio. A cela, s'ajoutent des pressions sur des leaders politiques que Moustapha Niasse, secrétaire général de l'Alliance des Forces de Progrès (AFP), dénonçait sur les ondes de RFI. Le chef de l'Afp racontait que de jeunes individus, que l'on a pris l'habitude d'appeler «nervis» au Sénégal, sont venus encercler sa maison de même que celle du secrétaire général du Parti Socialiste (PS) Ousmane Tanor Dieng, le jour du délibéré du procès de l'opposant Malick Noël Seck (le 20 octobre dernier). A l'en croire, ces condottieri du pouvoir attendaient un signal pour les empêcher de manifester à l'issue du verdict.

«*Une tentative d'intimidation et de menace*», estime Niasse. «*Lorsqu'un régime en arrive à recourir au procédé des tontons macoutes comme ce fut le cas en Haïti sous le régime de Duvalier, alors il y a lieu de s'inquiéter. Non pas pour ma sécurité ou d'autres mais pour la démocratie du pays*», a-t-il alerté.

Face à cette montée de violence, Moussa Tine, président de l'Alliance Démocratique Penco, cité dans les colonnes du journal dakarois le Populaire, a appelé ses camarades de l'opposition à riposter contre les violences qui sont exercées sur eux, les journalistes et des membres de la société civile.

«Des actes ont été commis contre des leaders de l'opposition, contre des leaders d'opinion, des journalistes et des organes de presse, et cela dans la plus grande impunité. Aucune procédure n'a été enclenchée dans ce sens-là. Il est temps que l'opposition pose des actions qui soient à la mesure de l'affront», assène-t-il.

Comme si tout cela ne suffisait pas, Malick Noël Seck, jeune leader de l'opposition, est condamné à deux ans d'emprisonnement. Une affaire de plus, qui attise le vent de colère.

Affaire Malick Noël Seck, le verdict qui risque d'embraser le pays

Le verdict est tombé comme un couperet. Malick Noël Seck, membre du groupe Convergence Socialiste, a été condamné à deux ans de prison ferme le 20 octobre dernier pour avoir adressé une lettre au Conseil constitutionnel. Le jeune leader politique est placé en détention à la prison du Camp pénal de Liberté VI à Dakar. Il a été reconnu coupable des faits qui lui sont reprochés. Malick Noël Seck avait tenu un sit-in devant le domicile du président du conseil constitutionnel, Cheikh Tidiane Diakhaté dans le but de lui remettre une correspondance dans laquelle il mettait en garde les cinq sages dans l'appréciation de la candidature du président de la République. Une tentative infructueuse. Déterminé à remettre sa lettre, il se rendra finalement devant le siège du Conseil constitutionnel, encore sans succès. Il sera finalement inculpé pour outrage à magistrats, menace de mort et offense au chef de l'Etat.

L'opposition et la société civile crient au scandale. Et dénoncent une cabale politique en vue de réprimer les actions pour l'invalidation de la candidature de Wade pour l'élection présidentielle de février 2012. Du côté des jeunes militants des partis, la tension commence à monter. Ils promettent de se mobiliser pour décliner des actions à dérouler pour le sortir de prison.

Les Etats-Unis prennent peur

Au soir de la condamnation de Malick Seck, une circulaire de l'ambassade des Etats-Unis adressée à ses ressortissants à Dakar leur intimait de prendre des mesures de prudence dans leurs déplacements à la suite du verdict prononcé par le tribunal des flagrants délits de Dakar. Dans ledit message, il est mentionné que le verdict pourrait aboutir à des «manifestations dans et autour de Dakar soulignant que les partisans de M. Seck ont menacé «de manifester et même de brûler le pays» et que dans la foulée des «contre-manifestations des pro-Wade sont probables. Ce qui pourrait déstabiliser la situation du pays».

Aujourd'hui, Amnesty international est entré dans la danse. Savatores Salguès, chercheur en charge de l'Afrique au sein de l'organisation, a demandé l'annulation de la condamnation du jeune leader politique estimant qu'il n'a fait qu'«*exprimer des opinions politiques conformément au droit de la liberté d'expression*».

Pour apaiser le climat, le Rassemblement démocratique sénégalais a invité le président Wade à gracier Malick Seck, à quelques jours de la fête religieuse musulmane de l'Aïd-el-Kebir, qui commémore le sacrifice d'Abraham. Dans une déclaration rendue publique, dénommée «*Il est temps pour Wade de calmer le jeu*», le mouvement a plaidé pour une grâce présidentielle qui selon les membres de la formation politique, va contribuer grandement à apaiser les tensions.

Mais le pouvoir est resté sourd à cet appel au calme. «*Œil pour œil, dent pour dent*», c'est la consigne donnée par Wade à ses ouailles, révèle le journal l'Observateur. Et c'est Malick Noël Seck, qui vient d'avoir un fils âgé de 15 mois à peine, qui en fait les frais.